

**AVIS**

LOG.24.04.AV

---

**Projet d'arrêté du Gouvernement wallon relatif à la lutte contre la discrimination dans l'accès au logement**

Avis adopté le 3 avril 2024

## **DONNEES INTRODUCTIVES**

*Demandeur :* Christophe COLLIGNON, Ministre wallon du logement, des pouvoirs locaux et de la ville

*Date de réception de la demande :* 1<sup>er</sup> mars 2024

*Délai de remise d'avis :* 14 avril 2024

*Préparation de l'avis :* Le dossier a été présenté le 19 mars 2014 par Mesdames Delphine HERNALSTEEN et Charlotte BERNARD, Conseillères à la Cellule logement au Cabinet Collignon. Il a ensuite été examiné par le Pôle Logement lors de sa séance du 2 avril 2024.

*Brève description du dossier :* Le projet d'arrêté précise les modalités d'application de certains articles du décret visant à lutter contre la discrimination dans l'accès au logement adopté par le Gouvernement wallon le 29 novembre 2023. Ces dispositions proposées sont les suivantes :

- le traitement des données dans le cadre du règlement général sur la protection des données ;
- le contenu et délais de transmission du PV d'audition ;
- le mode et calcul de l'amende administrative et modalité d'application des circonstances atténuantes, du sursis et de la récidive ;
- l'organisation du recours ;
- la perception de l'amende administrative ;
- le contenu et contrôle du suivi de la formation.

**AVIS**

Le Pôle prend acte du projet d'arrêté.

-----